Image not found or type unknown

Pension alimentaire et divorce

Par **seb95120**, le **02/01/2009** à **17:01**

mon frere et moi (23 ans et 26 ans) sommes en contrat d'apprentissage et en alternance, nous touchons plus de 60% du smic depuis plus de 3 ans pour moi et 1 an et demi pour mon frere.
notre père a demandé une révision de la pension au JAF dont la date était fixée au 18 décembre mais finalement repoussée au 18/03/09.
ma question est de savoir si il y a un effet rétroactif des pensions versées, autrement dit pouvons nous nous retrouver à rembourser les pensions alimentaires reçues depuis le début de nos contrats?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés